COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 8 septembre 2026 à 19 h 30

Membres présents : Detraz Laurent, Angelloz-Nicoud Léa, Bouvet Lydie, Persigny Jérôme, Roman Nancy, Saillet Elodie, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Bisetti Mélodie, Bosson Hervé, Julienne Marcel, Janicke Johan, Bosson Steeve.
Membre excusé : Chardon Fabienne (a donné pouvoir à Bouvet Lydie)
Absent : //
Secrétaire de séance : Francis Hominal.

Le compte-rendu du 16 juin a été approuvé.

Retour sur images des dernières manifestations.

Le Maire remercie l'équipe de St André qui a participé aux jeux intervillage et qui a terminé 2è ainsi que Nancy pour l'organisation des jeux.
Il remercie également l'association Aparça et l'ensemble des bénévoles qui ont organisé la descente des caisses à savon. Manifestation réussie. Merci aussi à Mélodie, Lydie et Marcel pour avoir remis en état la caisse de la mairie ainsi qu'à Laurent pour avoir préparé et mis en place les branchements électriques.

Urbanisme

- DP Bosson Hervé. Il quitte la salle, étant concerné par le projet.
 - Travaux situés 2253 route de la Molière, remplacement des tuiles par des tôles bac acier sur la remise agricole. Avis favorable.

- Modification simplifiée n° 3 du PLU qui porte sur 3 points :

 - Une Opération d'Aménagement Programmée a été inscrite par les élus de la précédente municipalité sur le terrain communal situé au centre du village pour la construction de 30 logements sur un hectare. Cette opération va faire l'objet d'un réajustement par les nouveaux élus qui devront définir les orientations du terrain vis-à-vis du PLU.
 - Changement de destination de deux bâtiments :
 - Impasse de Chez Chabellet. Possibilité de changer la destination de la remise par une habitation.
 - Impasse des Meulières. Changement de destination du garage en logement.
 - Dans le cadre d'une exploitation agricole, la destination du local de surveillance sera accordée uniquement pour les bâtiments à vocation d'élevage.

Votes : pour 14 Abstention : 1

Devis porte hangar communal

A la suite de l'effraction au hangar communal et la détérioration de la porte, un devis a été demandé à France Fermeture.
Montant du devis 11 382 € TTC. Devis accepté.

Un devis sera demandé pour la pose de caméras.

Mise aux normes électriques école de la Corbière

Les locataires qui étaient à l'école de la Corbière ont libéré l'appartement. Pour pouvoir le relouer, nous devons mettre l'installation électrique aux normes et le sécuriser. Un devis a été demandé à VV Elec pour l'appartement, la salle de réunion et les communs.
Appartement : 1166 € TTC
Salle de réunion : 4952 € TTC
Communs : 423 € TTC
Les 3 devis sont acceptés.

Ecole

Recrutement agent polyvalent :
Le poste pour la cantine a été pourvu par Mme Delsy Samaniego Zelaya de St André. Nous avons eu un bon retour des enfants à la fin de la première semaine.

Navette scolaire :
Le transport des élèves n'est plus assuré par la commune. Il est sous-traité à ACE Taxis, entreprise située à St André. Le coût est de 60 € par jour pour un tour et de 80 € si un 2è tour est nécessaire. Le chauffeur continue de prendre en charge les collégiens le matin qui partent du chef-lieu. Ce service reste gratuit pour les élèves de l'école primaire, et sera peut-être payant à l'avenir pour les collégiens.
Rappel à faire :

- Le véhicule ne doit pas entrer dans la cour de l'école.
- Faire le point avec les imprévus de prise en charge de dernière minute.

Dispositif d'accompagnement pour le rafraichissement des salles et demande de subvention :
La Région accompagne financièrement les collectivités qui souhaitent acquérir des dispositifs de rafraichissement par des équipements de climatisation à hauteur de 10 000 €. L'entreprise VV Elec a proposé un devis d'un montant de 12 346 € HT. Le conseil autorise le Maire à faire la demande de subvention.
Vote du devis pour : 14 Abstention : 1

Campagne de sensibilisation sur le harcèlement à l'école :
La gendarmerie propose d'intervenir à l'école pour sensibiliser les élèves sur le harcèlement à l'école. Le conseil accepte leur intervention.

En parallèle, Nancy sera présente une journée sur les violences familiales le 24 septembre proposée également par la gendarmerie.

Deux demandes de subvention

1°) L'asso de Poche va organiser pour la 2è édition en partenariat avec le cinéma La Trace de Villard « Le Festival Montagne en Vallée Verte ». Durant 3 jours le festival proposera des projections de films, des conférences, des rencontres, des expositions autour de la montagne. Afin de mettre en œuvre ce projet, elle sollicite une subvention auprès de la commune.

2°) L'Association des Maires de France lance un appel national à la mobilisation des communes et des intercommunalités afin de soutenir les communes sinistrées face à l'ampleur des incendies multiples, en partenariat avec la protection civile.

Ces deux demandes seront soumises au vote lors du prochain conseil.

Mise en place container bio-déchets

Un container pour les bio-déchets va être installer à St André en bas du chef-lieu à côté des containers verre et plastique pour une période d'essai. Une campagne d'information sera faite pour préciser le mode d'emploi du dispositif.

Route La Joux Planet

La circulation est actuellement interdite sur la route de La Joux, Planet. Quelques dérogations provisoires ou permanentes sont accordées. La commune de Fillinges procède à une expérimentation temporaire de lever l'interdiction pendant un mois. Après discussion, le conseil municipal de St André décide d'appliquer la même règlementation que la commune de Fillinges et autorise le Maire à signer un arrêté portant suspension temporaire à la règlementation de la circulation sur la route des Voirons à compter de ce jour.

Questions diverses

- Remerciements de la part du ski club vallée verte pour l'organisation de la nuit des Hiboux.
- Commande de panneaux
 - stationnement et dépose minute interdit (cour Franck Gaillard)
 - sans issue (impasse de chez chodet)
 - point de rassemblement (au chef-lieu dans le cadre du PCS)
- Sécurisation du regard vers le hangar par l'entreprise Condevaux.
- Fermeture de l'accès qui va de la STEP à la Menoge par 2 gros cailloux.
- SCOT : enquête d'utilité publique en cours du 7 septembre au 9 octobre.
- Versement de 5000 € d'indemnité de la part d'Enedis pour le passage de réseau sur la passerelle piétonne de la Menoge.
- Versement de 103 962 € du département (taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou taxe de publicité foncière).
- Versement de 4150 € par l'Etat (dotation relative aux conditions d'exercice des mandats locaux)
- Versement de 4764 € (aménités rurales – aide les communes à préserver les réservoirs de biodiversité-)
- Prélèvement du FPIC en faveur des communes et intercommunalités les plus défavorisées :
 - de 8649 € à la commune de St André.
 - de 109 867 € à la CCVV €.

Le secrétaire de séance, Francis Hominal Le Maire, Laurent Detraz